MÉMOIRES
DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE
BRETAGNE

TOME XCIV • 2016

ACTES DU CONGRÈS DE MONTFORT-SUR-MEU

Bernard LEPRÊTRE et André CORRE

Le château de Boutavent en Iffendic

MONTFORT ET SON PAYS – LA FORÊT EN BRETAGNE
COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE

Le château de Boutavent en Iffendic

Le château de Boutavent[1] est situé à 6,5 kilomètres au sud de la commune d'Iffendic dans un espace naturel géré par la communauté de communes de Montfort (Montfort Communauté). Implanté sur un éperon rocheux au bord d'un plateau en schiste pourpré, le site domine la partie est de la forêt de Paimpont (fig. 1)[2].

Au début du XIX^e^ siècle, Jean-Côme-Damien Poignand, juge à Montfort-sur-Meu[3], est le premier à décrire et à localiser à Iffendic ce château des seigneurs de Montfort, mentionné dans des actes dès le XIII^e^ siècle. Il fait une description du site à partir de ses souvenirs d'enfance vers 1768 et avant 1835, date de la parution de son opuscule *Karrek et Boutavam*[4]. De plus, dans son manuscrit intitulé *Notice historique sur l'arrondissement de Montfort*[5], il se rappelle que[6] :

> « il y fut conduit par un curé de St-Perran, son précepteur, qui lui fit observer les ruines historiques qu'on y trouvait encore, il y a environ cinquante ans. Il subsistait alors des traces apparentes d'une vieille enceinte, flanquée de plusieurs tourelles à moitié démolies. Maintenant il n'en reste plus que quelques empattements presque rasés. Les voisins en ont enlevé les pierres à mesure qu'ils en ont eu besoin pour bâtir ou réparer leurs maisons. »

---

1. Graphie « Boutavant », « Boutavan » ou « Bote avant » au Moyen Âge. L'origine de ce toponyme pourrait venir de « boute avant » : ouvrage de fortification avancée. DAUZAT, Albert, ROSTAING, Charles, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, revue et complétée par Charles ROSTAING, Paris, Larousse, 1963, p. 107 ; LONGNON, Auguste, *Les noms de lieux en France, Leur origine, leur signification, leurs transformations*, Paris, Champion, 1920, p. 549.
2. Appelée forêt de « Brecilien » au Moyen Âge.
3. *Cf.* la contribution de Yann Baron et Philippe Guigon dans le présent volume.
4. POIGNAND, Jean-Côme-Damien, *Karrek et Boutavam*, Rennes, Duchesne/A. Marteville, 1835, p. 17-29 : « […] on y voyait subsister des emplacements de plusieurs murs et tourelles, conservant une hauteur de quinze ou vingt pieds […] entourée de douves qui déjà commençaient à se combler ». Mais au début du XIX^e^ siècle tout a changé : « […] les murs, les bastions, les tourelles ont été achevés de démolir, pour emporter autre part leurs meilleures pierres ; leurs débris ont achevé de combler les douves […]. »
5. Manuscrit conservé aux Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 1049/3 (fonds La Borderie).
6. Les érudits postérieurs décrivant le château de Boutavent ne feront que reprendre les indications de Jean-Côme-Damien Poignand.

Figure 1 – Plan de situation (DAO CERAPAR)

Le degré d'arasement des vestiges du château et la végétation qui les recouvrait rendaient très difficile la perception de l'ampleur du site encore récemment[7]. Le château a été redécouvert sous l'impulsion des membres de l'association de l'Écomusée du pays de Montfort à la fin des années 1990, suite à un premier débroussaillage. Le relevé topographique qui a été réalisé par l'IUT de génie civil de Rennes en 1999 était publié en 2000 dans l'article de Jérôme Cucarull, qui faisait un point sur les structures découvertes et les mentions anciennes du site[8].

En 2002, cette propriété privée est achetée par la commune d'Iffendic. Le site devient une réserve archéologique qui est entretenue et restaurée régulièrement par Montfort Communauté, sous le contrôle du Service régional de l'archéologie, afin de le rendre accessible au public. Les débroussaillages et les travaux de restauration des murs depuis 2006 ont continué à faire apparaître de nouvelles structures. Un dossier pédagogique a été préparé par Estelle Guilmain sur les éléments découverts lors de restaurations de 2006 à 2010[9].

En 2011, l'Écomusée du pays de Montfort a sollicité le Centre de recherches archéologiques du Pays de Rennes (CERAPAR)[10] pour mettre à jour le plan du château. Notre intervention s'est prolongée par une étude archéologique exhaustive du bâti encore existant et par une prospection de l'environnement du château[11]. En septembre 2015, avant la restauration du mur d'enceinte sud-est de la basse-cour, nous avons fait un premier sondage archéologique sur le site. Parallèlement, de nouvelles recherches archivistiques ont été conduites[12].

Le but de cet article est de faire le point sur les nouvelles observations concernant le château et son environnement, mais aussi de présenter des données historiques complémentaires.

---

7. De fait, aucun plan n'avait jamais été dressé ni publié, ce qui a contribué à la méconnaissance de ce château.

8. CUCARULL, Jérôme, « Le château de Boutavent à Iffendic », *Glanes en Pays pourpré,* n° 61, 2000, p. 11-15, article repris dans *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille et Vilaine*, t. CIV, 2001, p. 21-27.

9. GUILMAIN, Estelle, *Le château de Boutavent, étude historique et archéologique*, dossier enseignant, Écomusée du pays de Brocéliande, 2010 ; QUENOUILLÈRE, Adeline, GUILMAIN, Estelle, *Boutavent*, Écomusée du pays de Montfort, 2007.

10. Le Centre de recherches archéologiques du Pays de Rennes est une association crée en 1987, qui a pour but de contribuer à l'inventaire et à l'étude du patrimoine archéologique en Ille-et-Vilaine. Ses activités principales sont la prospection et la réalisation de relevés et de sondages.

11. CORRE, André, LEPRÊTRE, Bernard, *Le château de Boutavent*, rapport de prospection thématique, Rennes, CERAPAR/Service régional de l'archéologie de Bretagne, 2013.

12. Avec l'aide de Michelle Lapeyre et Jean-Claude Meuret pour les transcriptions des documents, avec les nombreux conseils de Jean-Claude Meuret pour l'analyse des sources médiévales et modernes et avec les conseils et la relecture de Philippe Guigon ; qu'ils en soient particulièrement remerciés.

Le cadre archéologique et historique

La forêt de Paimpont et les communes limitrophes ont fait l'objet depuis plus de vingt ans de nombreuses prospections[13]. Dans cette zone, plus de 200 sites associés à la métallurgie sont inventoriés avec des datations qui s'échelonnent de la protohistoire aux périodes médiévale et moderne[14].

Au Moyen Âge, le site de Boutavent se situe au sud de la paroisse d'Iffendic[15] et à l'est de la paroisse de Paimpont[16]. Le château est en limite de la châtellenie de Brécilien qui est au XII^e^ siècle partagée entre les seigneurs de Gaël/Montfort et ceux de Lohéac. Ceux-ci sont aussi les possesseurs de la forêt de Brécilien au XIII^e^ siècle[17]. Aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, les seigneurs de Montfort fondent des prieurés et font des donations autour du site de Boutavent[18].

Dès le XIX^e^ siècle, les érudits rapportent que la forteresse de Boutavent a servi de résidence aux seigneurs de Montfort après la destruction en 1198 du château de

13. Carte archéologique du Service régional de l'archéologie de Bretagne. Pour la seule commune d'Iffendic, cinquante sites sont répertoriés, de la Préhistoire au Moyen Âge.

14. VIVET, Jean-Bernard (dir.), *Métallurgie médiévale et forêt en prélude aux grandes forges de Paimpont (35)*, *Les Dossiers du Centre régional d'archéologie d'Alet*, n° AF, 2009 ; OLLIC, Jean-Charles (dir.), *Projet collectif de recherche, Brécilien, étude interdisciplinaire d'une forêt mythique*, bilan d'activité 2010, Rennes, Université Rennes I, UMR 6566, Centre de recherche en archéologie, archéoscience, histoire.

15. Elle existait au début du XII^e^ siècle, époque de la première mention de son prieuré, GUILLOTIN de CORSON, Amédée, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, 6 vol., Rennes-Paris, Fougeray/René Haton, 1880-1886, t. IV, 1883, p. 722 ; DUVAL, Jean-François, *Occupation et mise en valeur du sol dans la région de Plélan-le-Grand au Moyen Age, V^e^-XIII^e^ siècle*, dactyl., mémoire de maîtrise, Université de Haute Bretagne, Rennes II, 1998, p. 50.

16. Elle se serait constituée au IX^e^ siècle, et son histoire se confond avec celle de son abbaye qui se développa durant le Moyen Âge, BANÉAT, Paul, *Le département d'Ille et Vilaine, histoire-archéologie-monuments*, 4 vol., Rennes, Larcher, 1927-1929, t. III, 1929, p. 28-32 ; GUILLOTIN de CORSON, Amédée, *Pouillé…*, *op. cit.*, t. II, 1881, p. 676-678, et t. V, 1884, p. 395-398.

17. BELLEVÜE, Xavier de, *Paimpont*, Paris, Champion, 2^e^ éd., 1913, p. 115 ; DUVAL, Jean-François, *Occupation et mise en valeur…*, *op. cit.*, p. 22 ; GUILLOTIN de CORSON, Amédée, *Pouillé…*, *op. cit.*, t. II, 1881, p. 686.

18. Ils fondent le prieuré de Saint-Samson de Thélouët en 1124 (à 6,5 kilomètres à l'est) ; le prieuré de Saint-Péran (à 2,5 kilomètres au sud), qui semble fondé par les Lohéac, est rattaché à l'abbaye de Montfort par les seigneurs de Montfort au début du XIII^e^ siècle ; ceux-ci donnent la terre et l'église de Saint-Ahan (à 2,5 kilomètres à l'est) au prieuré de Thélouët en 1124 ; une tradition de fondation de la chapelle Saint-Barthélemy (à 1 kilomètre au nord) leur est associée (GUILLOTIN de CORSON, Amédée, *Pouillé…*, *op. cit.*, t. II, 1881, p. 347, t. IV, 1883, p. 725-727, t. VI, 1886, p. 216-217 ; DUVAL, Jean-François, *Occupation et mise en valeur…*, *op. cit.*, p. 95.

Montfort par Alain de Dinan[19]. Ainsi à cette période, les histoires des châteaux de Montfort et de Boutavent sont liées[20].

Les mentions sur le château de Boutavent dans les archives sont rares et très lacunaires. La première mention de 1213 se trouve dans l'acte de ratification par Guillaume II de Montfort des donations faites par ses ancêtres à l'abbaye de Saint-Jacques de Montfort. Il est signé dans l'« aula de Boutavant[21] ». Un autre acte de 1213 passé à Boutavent mentionne un champ dénommé « Pitordeil[22] ».

En 1285, il est fait mention du « chatel de Boutavant » dans une convention passée entre Raoul V seigneur de Gaël/Montfort et Alain de Montauban postérieurement à une succession[23].

Dans l'accord de 1294 entre Raoul IV sire de Montfort et le prieur, et les frères de Saint Lazare de Montfort touchant la dîme de pain, le « maneir de Bote avant » est cité[24].

En 1325, un acte de partage entre Geffroy de Montfort, son fils et Guy de Montfort, mentionne

> « […] e aura ledit monsieur Guy, le manoir et hébergement de Boutavant, o les vergers, et le ney de l'estang et le fié appartenant audit menoir et CCC livres de rente annuelle, à tenir comme bienfait […][25]. »

---

19. ORESVE, Félix-Louis-Emmanuel, *Histoire de Montfort et des environs*, Montfort-sur-Meu, A Aupetit, 1858, p. 122 ; VIGOLAND, Edmond, *Montfort-sur-Meu, son histoire, ses souvenirs*, Rennes, Caillière, 1895, p. 27-30. Les érudits des XIX^e^ et XX^e^ siècles attribuèrent sans fondement l'origine du site de Boutavent à une résidence de plaisir où le roi Judicaël, au VII^e^ siècle, tenait joutes et prouesses avec ses chevaliers, de même que le roi Salomon au IX^e^ siècle, OGÉE, Jean-Baptiste, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne, dédié à la nation bretonne*, nouv. éd., par Alphonse MARTEVILLE et Pierre VARIN, 2 vol., Rennes, Molliex, 1843, t. I, p. 357, BELLEVÛE, Xavier de, *Paimpont…*, *op. cit.*, p. 154-155.

20. *Cf.* la contribution de Julien Bachelier dans le présent volume, et BACHELIER, Julien, *Villes et villages de Haute Bretagne (XI^e^-début XIV^e^ siècles). Analyses morphologiques*, *Les Dossiers du Centre régional d'archéologie d'Alet*, n° AK, 2014, p. 103 et 134-135.

21. MORICE, Hyacinthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne* […], 3 vol., Paris, C. Osmont, 1742-1746, t. I, col. 821-822 : « *[…] Acta fuit haec confirmatio a me in aula de Boutavant, anno gratiae MCCXIII* ».

22. BnF, ms. fr. 22325, fol. 423. Nous remercions Julien Bachelier de nous avoir signalé cet acte. Le toponyme n'a pu être localisé.

23. MORICE, Hyacinthe, dom, *Mémoires pour servir de preuves…*, *op. cit.*, t. 1, col. 1074-1075 : « […] le dit Alain laisse au dit Raoul le chatel de Boutavant qu'il tenoit à raison de la dite donaison, et ainsi il ne pourroit plus rien demander en la terre de Montfort. […] » ; MORVAN, Frédéric, *La chevalerie bretonne et la formation de l'armée ducale 1260-1341*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 214-215.

24. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 1544 et 1 F 747 : « […] en ses meneirs e en ses ostiex de la terre de Montfort e especiaument en son maneir de Bote avant […] ».

25. BnF, ms. fr. 22319, cartulaire de la seigneurie de Montfort, fol. 165 ; Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 746 ; MORVAN, Frédéric., *La chevalerie…*, *op. cit.*, p. 215.

Le registre de réformation des feux de Bretagne de 1427 indique à Iffendic :

« le sieur de Montfort a l'hébergement de Boutavant où est métayer »[26]

Et celui de 1513 mentionne :

« Boutavent, le château et métairie dudit lieu appartient à très haut et très redouté seigneur, Monsieur de Laval. »

Un aveu et minu de la forêt de Brécilien de 1541 présenté par Guy, comte de Laval, précise que le château de Boutavent est en ruine[27].

Dans les aliénations faites du comté de Montfort par le duc de La Trémoïlle (successeurs de la famille des Laval), on trouve un contrat du 4 février 1626 passé entre Marie de La Tour et François d'Andigné de Carmagoro (seigneur d'Andigné de La Chasse à Iffendic), qui précise qu'elle donne à titre d'afféagement « les ruines du château de Boutavant ainsy qu'elles sont closes de murs[28] ». Les seigneurs de La Chasse furent ceux de Boutavent jusqu'à la Révolution[29]. Sur le cadastre de 1810, l'emplacement du château est identifiable par une parcelle de forme quadrangulaire. C'est une terre vague appelée « vieux château de Boutavent » qui appartient à la veuve d'Andigné. Dans les matrices cadastrales de 1845, la parcelle est en pâture et en landes : elle est appelée « emplacement et butte de l'ancien château de bout a vent » et appartient à Charles d'Andigné, député, membre du conseil général, demeurant à La Chasse en Iffendic[30].

On constate une continuité des possesseurs du château puis de ses ruines : durant tout le Moyen Âge et à l'époque moderne il appartient aux seigneurs de Montfort, puis à leurs successeurs les Laval et les La Trémoïlle. Il passe en 1626 aux seigneurs d'Andigné de La Chasse, qui le conserveront après la révolution. Les propriétaires de la Chasse possèderont le site de Boutavent jusqu'au milieu du XX^e siècle[31].

---

26. Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2988, réformation générale des feux de Bretagne, 1426-1430.

27. *Ibid.*, B 1955, fol. 17 v° : « […] oultre, en icelle forest et es limites sy dessus, y a place et emplacement de chasteaulx et de maesons fortes, douves, fortresses à présent en ruysne, tant par faict de guerres que quaducité, l'un appeléle chasteau d'Isaugouet, les autres le chasteau de Boutavant et de la Courbe, […] ». Les châteaux d'Isaugouet et de la Courbe n'ont pu être localisés.

28. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 750, inventaire des aliénations au XVII^e siècle de la seigneurie de Montfort, fol. 42.

29. BELLEVÛE, Xavier de, *Paimpont…*, *op. cit.*, p. 207 ; GUILLOTIN de CORSON, Amédée, « Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne. Les châtellenies comprises dans le territoire actuel de l'Ille-et-Vilaine. Les châtellenies », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. XXIII, 1894, p. 135-139.

30. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 3 P 5609 [1810] et 5362 [1845], plans cadastraux, Iffendic ; *ibid.*, 3 P 1223 [1811] et 1225 [1846], tableaux des propriétés foncières, Iffendic.

31. En 1882, le propriétaire est le comte Raymond de Nicolaï demeurant à la Chasse ; en 1906, c'est sa veuve (*ibid.*, 3 P 1228, matrices, Iffendic, fol. 359) et encore en 1932 (*Ibid.*, 3 P 1236, matrices, Iffendic, fol. 1300). Le bien passe à ses héritiers parisiens avant la guerre, ainsi qu'au docteur Florian Carlo, médecin à Plélan (*ibid.*, 3 P 1236, matrices, Iffendic, fol. 2559).

Les résultats du relevé topographique et de l'étude du bâti (fig. 2 et 3)

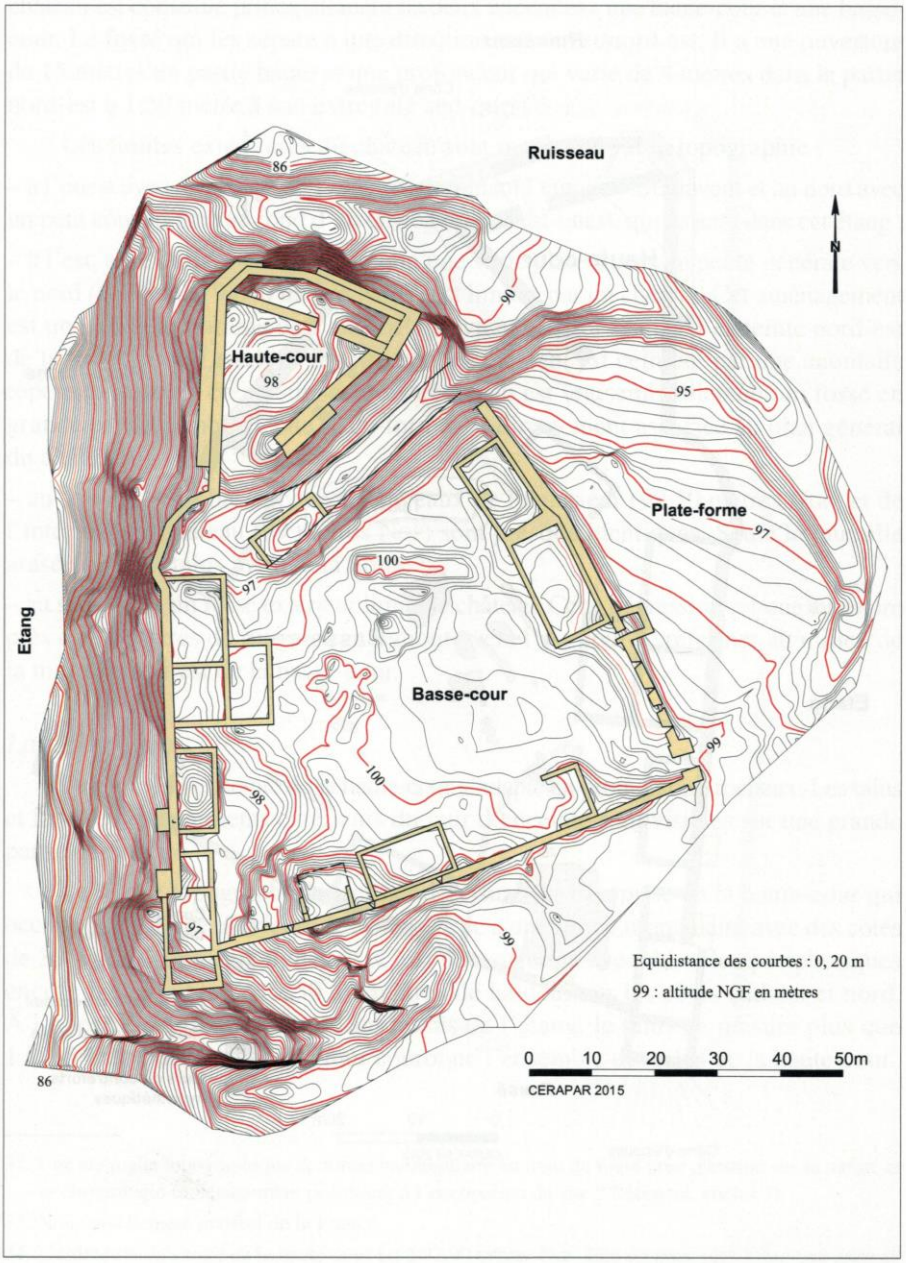

Figure 2 – Relevé topographique (DAO CERAPAR)

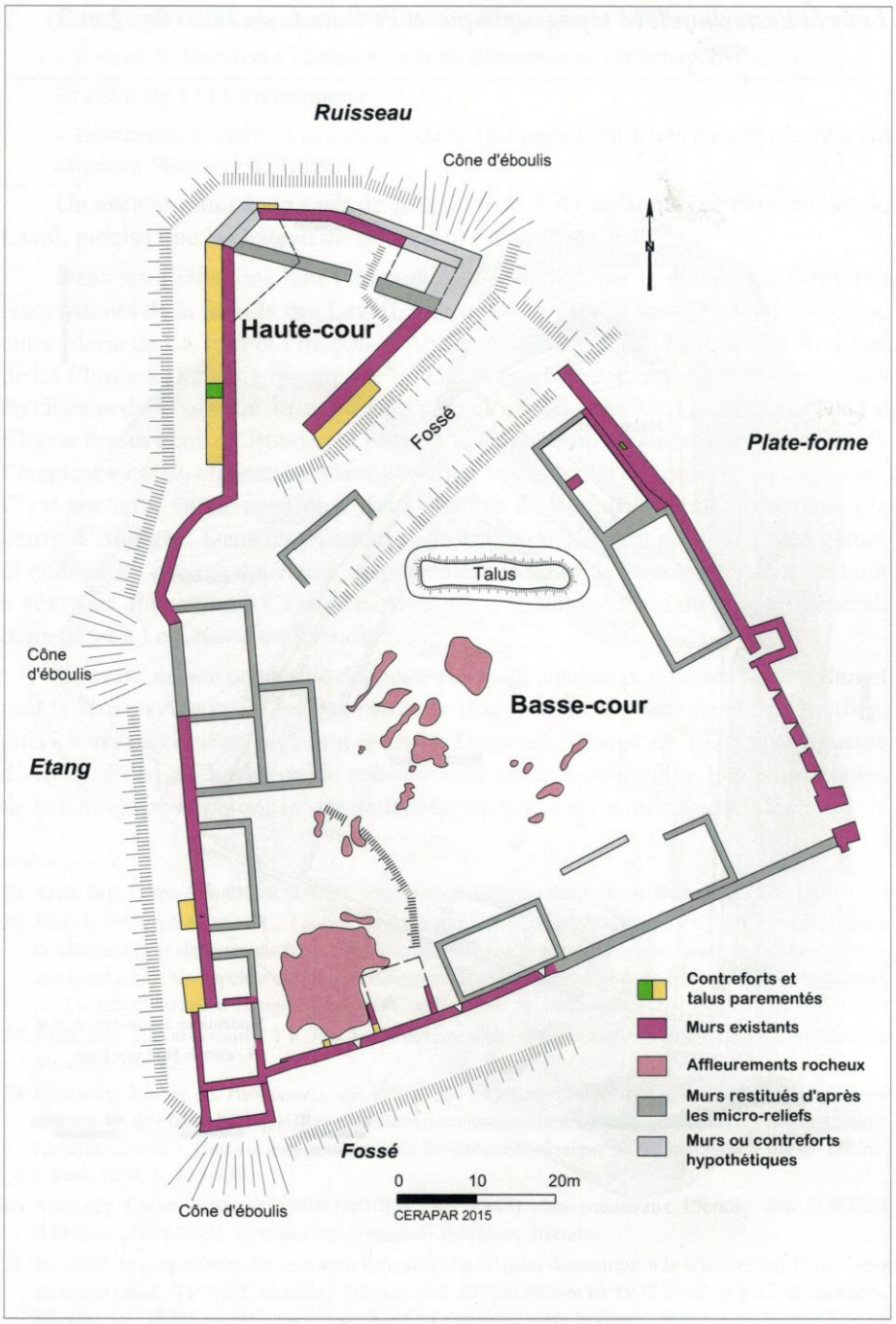

Figure 3 – Hypothèse de restitution du plan du château (DAO CERAPAR)

Le site se trouve sur un promontoire à la jonction de deux cours d'eau, le ruisseau de Boutavent et un de ses affluents. D'une surface de près de 6 500 m², le château est constitué principalement de deux enceintes : une haute-cour et une basse-cour. Le fossé qui les sépare a une direction sud-ouest/nord-est. Il a une ouverture de 15 mètres en partie haute et une profondeur qui varie de 4 mètres dans la partie nord-est à 1,50 mètre à son extrémité sud-ouest[32].

Les limites extérieures du château sont marquées par la topographie :

– à l'ouest avec un abrupt de 17 mètres dominant l'étang de Boutavent et au nord avec un petit cours d'eau, au fond d'un talweg orienté est-ouest, qui se jette dans cet étang ;

– à l'est, à l'extérieur de la basse-cour, une vaste plate-forme en pente générale vers le nord (de 98,40 à 94,40 mètres NGF[33]) est limitée par un chemin. Cet aménagement est un parallélogramme de 1 600 m² qui vient jouxter le mur d'enceinte nord-est de la basse-cour. Le relevé montre que cet élément est ceinturé par une anomalie topographique en creux sur ses trois côtés qui est vraisemblablement un fossé en grande partie comblé. Cette plate-forme est directement associée au plan général du château.

– au sud-est de la basse-cour, les niveaux de l'extérieur (99,50 mètres NGF) et de l'intérieur du château (99 mètres NGF) sont presque identiques. Seule la muraille arasée sous un talus marque la limite ;

– au sud-ouest, un fossé extérieur limite le château. Cette dépression est/ouest mesure près de 70 mètres de longueur et remonte vers l'est pour se refermer au milieu de la muraille sud-est de la basse-cour.

La haute-cour

Le tracé de l'enceinte de la haute-cour s'adapte au promontoire rocheux. Les talus et la base des parements extérieurs du mur d'enceinte sont visibles sur une grande partie du linéaire.

Le relevé topographique permet de visualiser l'emprise de la haute-cour qui occupe une surface intérieure de 500 m². Elle a une forme triangulaire avec des côtés de 30 à 40 mètres de longueur[34]. C'est une enceinte avec des talus périphériques encore bien visibles de 2,50 à 4 mètres de hauteur sur les côtés sud-est et nord. À l'ouest, le long des abrupts au-dessus de l'étang, le talus ne mesure plus que 1 à 1,5 mètre de hauteur. Un mur couronne l'ensemble des talus de la haute-cour.

---

32. Une anomalie topographique de forme rectangulaire au fond du fossé pose question sur sa nature et sa chronologie (aménagement postérieur à l'occupation du site ? Bâtiment, enclos ?).

33. NGF : nivellement général de la France.

34. L'altimétrie du centre de la haute-cour est à 97,90 mètres NGF. Elle est donc plus basse que celle de la basse-cour qui atteint 99,50 mètres NGF.

Cette maçonnerie est constituée de murs rectilignes de 1,80 mètre de largeur et conserve des hauteurs du parement intérieur mesurant jusqu'à 0,60 mètre et du parement extérieur de 0,30 à 2,50 mètres. À l'intérieur de la haute-cour, un microrelief de 0,50 mètre de hauteur indique un mur parallèle à la muraille nord et laisse supposer qu'un bâtiment y est adossé. Des talus parementés et des contreforts extérieurs ont été identifiés au pied des murailles sur la majorité du tracé de l'enceinte. Les talus parementés ont un fruit de 70° et mesurent de 0,40 à 3 mètre(s) de hauteur. Les contreforts ont des longueurs de 2 à 2,80 mètres pour une largeur de 0,90 à 2 mètres.

Pour les murailles nord et ouest, il semble que l'on ait réalisé des contreforts au bas des murs dans un premier temps, puis ajouté des talus parementés dans un deuxième temps. C'est particulièrement net pour le mur d'enceinte côté ouest. Pour le mur nord, un contrefort extérieur, fondé sur le substrat rocheux aménagé à cet effet, soutient la muraille de l'enceinte. Tous ces éléments ont manifestement le rôle de conforter le mur d'enceinte de la haute-cour sur les versants abrupts et le talus. Ils peuvent être aussi liés à l'édification ou à la modification de bâtiments à l'intérieur de l'enceinte.

L'angle nord-est de la haute-cour est son point culminant avec 101,50 mètres NGF. C'est une petite plate-forme de quelques mètres carrés qui domine le côté est face au plateau, le fossé entre la haute et la basse-cour, ainsi que l'enceinte sud. Une maçonnerie quadrangulaire de 4 mètres par 4 mètres a été repérée. Le relevé topographique indique nettement un cône d'éboulis dans le fossé nord, traces d'un effondrement de cette partie de la haute-cour. Ces observations nous font avancer l'hypothèse de l'existence possible d'une petite tour carrée en partie écroulée, qui dominait la haute-cour et la partie extérieure du château à l'est.

La partie nord de la haute-cour surplombe un ruisseau. En contrebas, le substrat rocheux est à la verticale, façonné par les carrières d'extraction de pierre destinées à la construction du château. À l'extérieur, un talus de direction est/ouest est parallèle au ruisseau. Cette contre-escarpe, située à 10 mètres sous le niveau de la haute-cour, a une longueur de 50 mètres.

Pour l'accès à la haute-cour, les côtés ouest, nord et sud-est se présentant avec des abrupts, le seul endroit possible de l'entrée est situé au sud-ouest : le passage actuel aménagé lors de la démolition du château masque probablement l'ouvrage d'accès d'origine de la haute-cour.

La basse-cour

Cette enceinte fait l'objet depuis 2006 de restaurations sur les côtés nord-est et sud-est. Durant notre intervention en 2011-2012, l'angle sud-ouest et une section de la muraille nord-est ont été restaurés.

Le relevé topographique permet de visualiser une basse-cour en forme de quadrilatère irrégulier de 4 300 m² de surface avec des talus de terre recouvrant des murs.

Elle est quasiment plane (99,50 mètres NGF) avec quelques affleurements rocheux présents çà et là. Au milieu de la muraille sud-est, un affleurement rocheux constitue le point culminant du château (102,70 mètres NGF) : il offre un panorama sur l'ensemble des abords et surtout une vue de l'extrémité est de la forêt de Brécilien. La partie sud-ouest de la basse-cour, d'une surface de 300 m², a une altimétrie plus basse (97,50 mètres NGF) que le reste de l'enceinte et une rampe relie les deux niveaux.

La basse-cour est ceinturée sur trois côtés par des murailles rectilignes en maçonnerie de 60 à 90 mètres de longueur, assises sur le substrat rocheux. Sur le quatrième côté au nord-ouest, la limite est constituée par le fossé entre la haute-cour et la basse-cour : la rupture de pente est très nette mais aucune anomalie topographique en élévation n'a pu révéler un quelconque mur maçonné[35]. L'absence de microreliefs nous incite à penser qu'à cet endroit il n'y a pas eu de mur maçonné (peut-être une palissade en bois ?).

Sur le côté ouest, sur quelques mètres, toute la muraille en limite ouest d'un bâtiment a disparu : elle se retrouve dans un éboulis qui marque l'effondrement de toute cette maçonnerie dans l'abrupt donnant sur l'étang. Un peu plus au sud, une dépression du terrain de 1,50 à 2 mètres de profondeur et de 70 m² de surface environ, est très probablement le cellier d'un bâtiment accolé au mur d'enceinte. Au sud, le fossé, taillé dans le substrat rocheux avec des parois verticales, révèle une carrière d'extraction de moellons de schiste. La dépression mesure 10 mètres de largeur et sa partie basse est à 7 mètres de profondeur côté ouest et remonte côté est. Ici encore nous notons une élévation ponctuelle du fond du fossé au droit de l'angle sud-ouest de la basse-cour : celle-ci révèle encore un effondrement d'ouvrages maçonnés à cet endroit. À l'extérieur et parallèlement à ce fossé, un talus d'une trentaine de mètres de long créait une défense supplémentaire.

Le débroussaillage récent d'une grande partie de l'intérieur de la basse-cour a permis de relever l'ensemble des anomalies micro topographiques existantes. Au total, une dizaine de reliefs permettent de localiser les emplacements des murs des bâtiments adossés à l'intérieur de l'enceinte. La hauteur de ces maçonneries varie de 0,50 à 1,50 mètre. Les bâtiments sont tous de forme rectangulaire. Les plus grands atteignent 136 m² et les plus petits 27 m². Leur largeur est en grande majorité de 7 à 8 mètres ; leur longueur est très variable : de 5 à 17 mètres. La surface totale couverte par les bâtiments semble être importante (près de 700 m²), mais il faut moduler cette impression : nous n'avons que l'état final du site qui a évolué sur plusieurs siècles et les espaces bâtis ne sont donc pas tous contemporains.

35. Dans la partie nord de la basse-cour, une anomalie topographique sous la forme d'un talus rectangulaire de direction est/ouest, est en totale discordance avec tous les murs et autres anomalies du site. Cette structure n'a trouvé aucune explication à ce jour.

La hauteur conservée du mur d'enceinte de la basse-cour varie sur son parement intérieur de 0,30 à 1,50 mètre et sur son parement extérieur de 0,30 à 3,50 mètre. L'épaisseur du mur côté nord-est est de 1,50 mètre et côté ouest de 0,80 à 1,50 mètre. Côté sud, elle ne dépasse pas 1,10 mètre. Nous avons constaté la présence ponctuelle de contreforts extérieurs et intérieurs et localement un épaississement intérieur du mur d'enceinte. La corrélation entre la position des bâtiments et des éléments de confortement du mur d'enceinte est illustrée sur le mur ouest, de faible épaisseur, par deux gros contreforts extérieurs et un talus parementé d'une certaine importance, les bâtiments étant accolés à la muraille sur ce versant abrupt. La muraille sud possède deux petits contreforts internes et un épaississement interne de 0,40 mètre de large sur quelques mètres de longueur : cela a probablement permis de compenser à cet endroit des problèmes de stabilité du mur d'enceinte.

Le phasage chronologique entre l'édification d'une enceinte maçonnée et de bâtiments postérieurs peut être proposé pour au moins une partie de la basse-cour.

Le relevé précis des murs à l'angle sud-ouest de la basse-cour a mis en évidence que cette partie a fait l'objet de modifications et de réaménagements importants : un épaississement de la muraille, des contreforts intérieurs, une discontinuité entre les murs et une adaptation au substrat de la construction à l'angle sud-ouest. Cet aménagement est postérieur à une disposition initiale que l'on ne perçoit plus actuellement : les maçonneries sont construites en partie sur le versant nord du fossé extérieur et semblent avoir eu un rôle de confortement de tout l'angle de la basse-cour et des bâtiments de cette partie.

Seuls quelques éléments d'architecture ont été repérés lors des restaurations.

La présence de trois ouvertures à ébrasement, possibles archères, a été décelée dans la muraille sud : deux sont bouchées au droit d'un bâtiment accolé à l'enceinte, et une troisième n'a conservé qu'une seule assise. Leur base est plane avec de grandes dalles de schiste, mais nous n'avons aucune idée du type de couverture : dalles à plat, voûtes ou linteaux en bois. L'angle des ouvertures est de 45° avec une largeur à l'intérieur de 1,10 mètre et 5 centimètres côté extérieur. Leur hauteur maximale conservée est de 0,80 mètre et leur base est à environ 1 mètre au-dessus du sol intérieur de l'enceinte. L'espacement entre les ouvertures varie de 12 à 15 mètres. Les possibles archères bouchées au droit d'un bâtiment sont un élément de chronologie relative entre l'enceinte maçonnée et la construction postérieure de bâtiments adossés à la muraille.

Quelques rares trous de boulins ont été localisés dans l'angle sud-ouest de la basse-cour. Ils ont une section carrée de 13 centimètres par 13 centimètres en moyenne. Le relevé de leur position a permis de constater une différence de hauteur de 1 mètre environ entre deux niveaux.

Quelques ouvertures ont été mises en évidence dans la basse-cour. Au sud-ouest, l'une d'entre elles, conservée sur une hauteur de 0.50 mètre, a une largeur

de 0,75 mètre avec des feuillures de part et d'autre. Il s'agit d'une porte entre deux bâtiments. À l'ouest, au droit du probable cellier, un linteau en schiste de plus de 1,10 mètre de longueur est visible. Nous sommes peut-être en présence d'un soupirail.

Les techniques de construction

Le relevé et l'étude de tous les parements visibles des maçonneries ont permis de faire un inventaire des matériaux utilisés et des techniques de construction mises en œuvre. Mais ces constatations n'ont été faites que sur des murs constitués parfois de quelques assises : il convient donc d'être prudent. Toutefois, ces observations portent sur l'ensemble du château et présentent un intérêt. Nous en exposons ici une première analyse.

Les murs, dans leur quasi-totalité, sont en schiste pourpré caractérisé par sa couleur violacée[36]. Nous avons constaté la mauvaise qualité de cette roche qui est très fracturée dans la maçonnerie. Les pierres ont été extraites des fossés et des escarpements environnants, ainsi que dans les petites carrières à ciel ouvert à quelques dizaines de mètres du site. Les moellons ont été débités dans le plan de schistosité de direction générale est/ouest et utilisés, le plus souvent, sans aucune retouche. D'autres roches sont présentes de façon marginale dans la maçonnerie : grès, conglomérat appelé aussi poudingue de Montfort et poudingue briovérien. Elles ont été extraites dans l'environnement proche du château à quelques centaines de mètres.

Les moellons de schiste sont des dalles posées à plat : elles mesurent de 40 à 70 centimètres de longueur, 7 à 15 centimètres d'épaisseur et 25 à 30 centimètres de largeur. Les blocs de grandes dimensions ont toujours été repérés aux angles des murs, pour les ouvertures et les contreforts. Ce sont les seuls éléments ayant fait l'objet d'une taille. L'agencement des pierres dans la maçonnerie n'a pas permis de déterminer les éventuelles phases de construction. L'appareillage est horizontal, très irrégulier, avec des moellons de toutes tailles et sans aucune assise continue : il présente cet aspect sur l'ensemble des maçonneries du site. La technique de construction est la suivante : les murs sont constitués de dalles de schiste posées à plat avec des lits successifs formant deux parements avec parfois des boutisses perpendiculaires à ces parements. Celles-ci ne traversent pas les murs de part en part, mais sont des éléments indispensables pour la cohésion des maçonneries.

À l'intérieur on trouve un blocage composé de moellons de schiste, posés à l'horizontale, et de terre. L'ensemble du liant des maçonneries est une terre de granulométrie très fine, de couleur ocre jaune assimilée à du limon[37]. Notre analyse

36. *Cf.* la contribution de Louis Chauris dans le présent volume.

37. Jean-Côme-Damien Poignand a fait cette même observation au début du XIX[e] siècle, Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 1049/3 : « le château n'est bâti qu'en pierres du val (schiste) et sans ciment », il avait donc une très bonne connaissance du site.

minutieuse du bâti sur l'ensemble des murs du château et les observations du maçon lors des restaurations ont confirmé ces informations[38].

Tous les contreforts et les doublages de murs identifiés sont appuyés sur les murailles des enceintes. L'absence de chaînages entre ces différents éléments pose un problème de rigidité : peut-être n'a-t-on pas osé dégrader le mur initial trop fragile en se contentant d'adosser les nouvelles structures sur les anciennes. Leur juxtaposition a permis de proposer une chronologie relative entre elles. Les murs de certains bâtiments au droit de la muraille de l'enceinte de la basse-cour en sont une illustration.

Un autre point a été étudié : l'adaptation des constructions sur le substrat. Les deux enceintes montrent des principes différents : la haute-cour est réalisée avec des murs maçonnés sur des talus en terre et des contreforts assis sur le rocher, alors que la basse-cour est construite avec des murs installés directement sur le substrat schisteux. Des observations locales montrent que des maçonneries sont posées directement sur le rocher sans aménagements particuliers. Ce type d'aménagement a imposé la création de nombreux parements talutés et de contreforts afin de soutenir la base des murs d'enceinte. Ils sont mis en place à des endroits ayant des pentes et des abrupts importants.

Le sondage archéologique de 2015 et les précisions apportées

Il s'agit du premier sondage archéologique sur le site du château de Boutavent[39]. L'objectif était de comprendre l'architecture d'une partie du mur d'enceinte nord-est de la basse-cour avant sa restauration. À cette occasion, des éléments totalement inconnus à ce jour sont apparus : une possible poterne et trois ouvertures à ébrasement dans la muraille, une tour-porte à l'angle sud-est de l'enceinte et une tour carrée au milieu de la courtine (fig. 4).

Le dégagement partiel de la muraille a permis d'émettre l'hypothèse que le parement intérieur est conservé sur au moins 2 mètres de hauteur, alors que celui de l'extérieur ne dépasse pas quelques dizaines de centimètres. Ce dernier a été systématiquement démonté par les démolisseurs, laissant visible le blocage intérieur (fig. 5). Sur toute la partie fouillée, le mur a une épaisseur d'1,50 mètre. Une semelle débordante, avec au moins deux assises, a été découverte côté extérieur.

La technique de construction des maçonneries a été confirmée pour tous les vestiges mis au jour : des blocs de parement et un blocage par des dalles de schiste posées à plat, le tout lié avec de la terre. Nous avons découvert, sur le parement intérieur de

38. La présence importante de limon jaune au droit des murs, permet de se poser la question sur la possibilité d'élévation en terre sur des soubassements de pierres pour certains murs des bâtiments du château.

39. Cette opération a été réalisée par les bénévoles du CERAPAR.

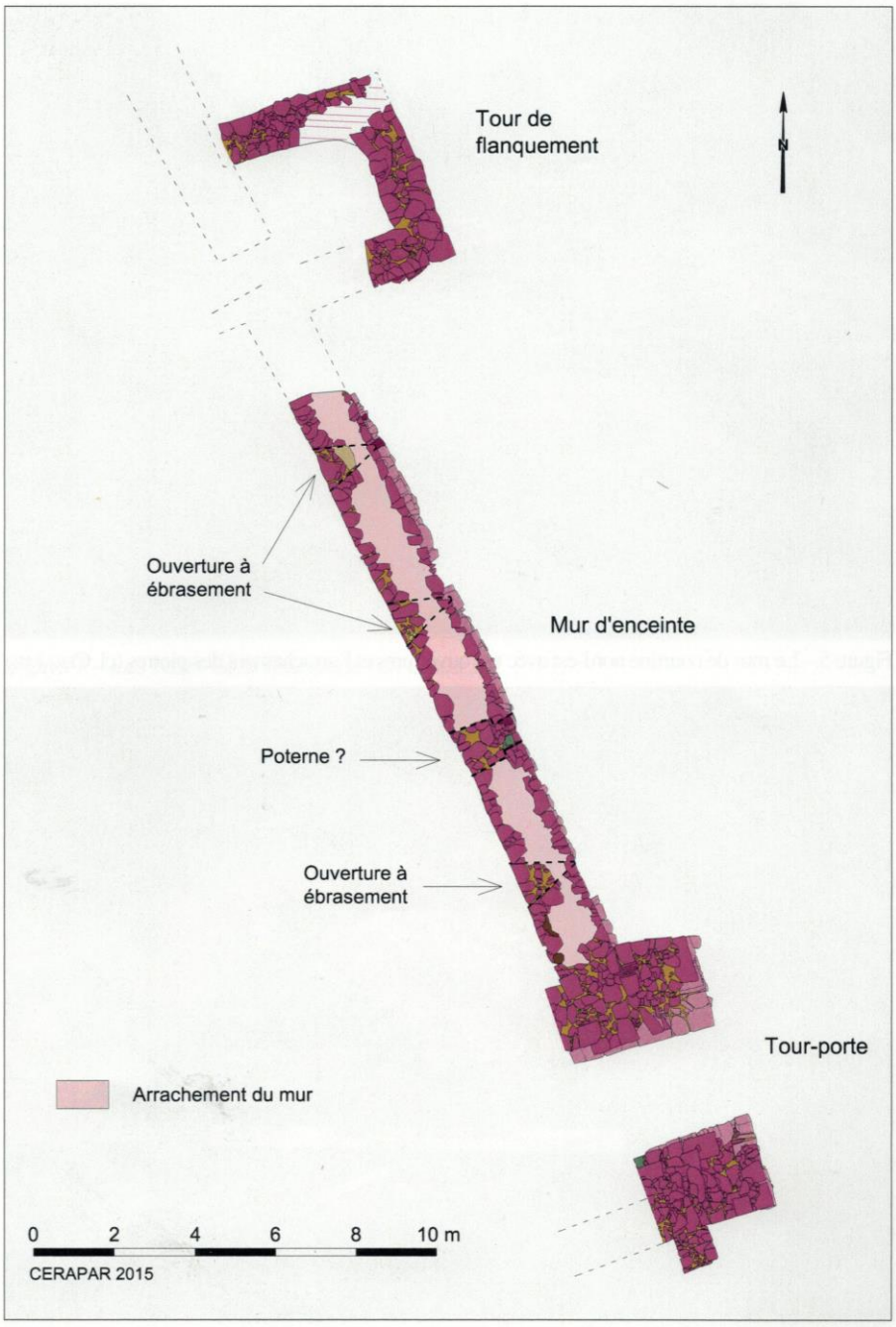

Figure 4 – Courtine nord-est : plan des vestiges mis au jour lors du sondage de 2015 (DAO CERAPAR)

Figure 5 – Le mur de courtine nord-est avec ses ouvertures et l'arrachement des pierres (cl. CERAPAR)

Figure 6 – Ouverture à ébrasement dans la courtine nord-est (cl. CERAPAR)

Figure 7 – Les bases de la tour-porte (cl. CERAPAR)

Figure 8 – Détail du massif sud de la tour-porte (cl. CERAPAR)

la courtine, des lambeaux d'enduit à la chaux de 1 à 2 centimètres d'épaisseur. Bien que celui-ci ait en grande partie disparu lors de la démolition, il est encore visible sur 15 mètres de longueur. Cet indice laisse supposer la présence d'une construction à l'intérieur de la basse-cour à cet endroit, mais ses limites n'ont pas été retrouvées.

La possible poterne est située à 5 mètres au nord de la tour-porte. Cet accès a une largeur de 0,70 mètre côté extérieur et 1,20 mètre côté intérieur. Sa feuillure est encore visible dans l'intérieur de la maçonnerie et sa hauteur subsistante est de 0,80 mètres.

Les trois ouvertures à ébrasement, possibles archères ou fentes de jour, dans la partie basse de la courtine, sont disposées régulièrement (fig. 6). Elles ont un angle d'environ 40°. Leur hauteur maximale subsistante est de 0,80 mètre et nous pouvons estimer que leur seuil devait se situer à environ 0,80 mètre au-dessus du niveau de sol naturel. Les arrachements des démolisseurs ont fait disparaître l'encadrement extérieur des ouvertures. Ces éléments architecturaux sont du même type que ceux déjà découverts dans la courtine sud.

La possible poterne et les ouvertures ont été partiellement bouchées postérieurement à leur construction et les ébrasements intérieurs ont été enduits de mortier de chaux.

La tour-porte est matérialisée par deux gros massifs maçonnés rectangulaires avec des blocs de grand appareil en schiste équarri[40] (fig. 7 et 8). Les démolisseurs n'ont laissé que les pierres de fondations et la première assise. Les fondations, débordantes de 20 à 30 centimètres, sont posées sur le substrat schisteux. Chaque massif au droit de la porte est en saillie de 1,60 mètre par rapport au parement extérieur de la muraille et mesure 2 mètres de largeur et plus de 4 mètres de longueur[41]. L'espace entre les deux côtés de l'entrée a une largeur d'environ 3 mètres. Une feuillure importante dans le couloir laisse supposer la position des vantaux d'une porte. Un conduit de 35 centimètres x 50 centimètres est visible côté nord dans la tour ; sa fonction n'a pas été identifiée.

Une amorce de deux murs extérieurs *grosso modo* perpendiculaires à la courtine avait laissé espérer une possible tour de flanquement lors des restaurations de 2011. Le dégagement de cette zone a permis de découvrir le plan de cette tour (fig. 9 et 10). Elle est presque complètement arasée et seules les amorces de chaînages dans la courtine ont encore une certaine hauteur. Cette tour, de forme carrée, a des dimensions intérieures de 2,80 mètres x 2,80 mètres avec des murs de 1,10 à 1,20 mètre d'épaisseur. Ses fondations sont posées sur le substrat schisteux et une partie de l'intérieur est excavée dans la roche sur 0,85 mètre de profondeur. L'ouverture de la tour dans la courtine, découverte lors des restaurations de 2011, a une largeur de 0,95 mètre et une hauteur qui dépasse 2,30 mètres.

---

40. Ce sont les plus gros blocs découverts sur le site.

41. Le sondage limité en surface, n'a pas permis de découvrir la limite de la tour-porte à l'intérieur de l'enceinte.

Figure 9 – Les bases de la tour de flanquement et l'affleurement de schiste (cl. CERAPAR)

Figure 10 – La tour vue du mur nord-est de la courtine (cl. CERAPAR)

Sur le côté extérieur de la courtine nord-est, la présence d'un fossé n'a pas été établie. De plus, la question de la mise en place de la plate-forme qui vient précéder tout ce côté de la basse-cour, n'a pas été résolue. Est-elle contemporaine ou postérieure à la construction de la courtine ? Pour l'instant, nous n'avons pas de certitude sur sa chronologie.

L'étude de la maçonnerie découverte dans le sondage montre l'homogénéité de la construction entre différents éléments de la courtine : les ouvertures à ébrasement, la possible poterne et la liaison avec la tour et la tour-porte. L'ensemble est réalisé dans une même phase de construction.

Des couches de démolition ont été mises au jour, sans aucune trace d'incendie. La partie de la basse-cour sondée a été abandonnée et systématiquement démolie pour récupérer les pierres. Au droit de l'enceinte de la basse-cour et dans la tour, le mobilier céramique recueilli est daté de la fin du XII^e^ au XV^e^ siècle[42]. Des éléments de couverture (ardoises et tuiles) et des briques ont également été découverts.

Le sondage a mis au jour la courtine nord-est de la basse-cour avec des éléments d'architecture comme des tours et des ouvertures. Cette face d'accès du château est bien protégée et ces éléments ont aussi un rôle ostentatoire, la tour-porte en grand appareil en est une illustration.

Le château et son environnement

Au début du XVI^e^ siècle l'étang, le buisson[43] et le village de Boutavent, mais aussi les sites médiévaux du gué de Plélan (siège de la châtellenie de Plélan qui appartient aux seigneurs de Lohéac puis aux seigneurs de Montfort) et du château de Comper (appartenant aux seigneurs de Montfort), sont des éléments du paysage qui servent à marquer les limites de la forêt de Brécilien[44]. Dans un acte de 1502, l'étang et le buisson de Boutavent sont cités parmi les lieux formant les limites de

---

42. Nous tenons à remercier Françoise Labaune-Jean (INRAP) pour son expertise dans l'identification et la datation des céramiques.

43. Buisson : petit bois de haute futaie, ou de taillis ; canton de taillis en lisière de grand massif forestier. LACHIVER, Marcel, *Dictionnaire du monde rural, les mots du passé*, Paris, Fayard, 1997, p. 325.

44. Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2097. Ils sont mentionnés dans les minus et déclarations suite au décès en 1500 de Guy comte de Laval, de Vitré et de Monfort, « mynu » de la forêt de Brécilien de 1501, fol. 2-2 v°. La limite de la forêt de Brécilien commence à la fontaine Saint-Julien au gué de Plélan, continue par le chemin qui passe du village de la Gaillarde jusqu'au château de Comper par le côté des étangs de Comper suivant le ruisseau des moulins jusqu'au village de la Bourdonnaie, puis passe par le bois de Ranllou, « [...] par ung russeau estant soubz iceluy boys et d'iceulx lieu tout le longc dicelle forest jusques à la planche Ponthelme et le longc du russeau passant par ladite planche jusques à la coue [queue] de l'estangc de Boutavent et d'iceluy lieu par ung aultre russeau qui descend oudit estangc venant le longc du busson [buisson] appellé le busson de Boutavent a ung fou [hêtre] vulgairement appellé le fou de la boune [borne] », puis passe par le milieu de l'étang de Trécouët pour se refermer au gué de Plélan ; *idem* dans l'acte de 1541, *ibid.*, fol. 2.

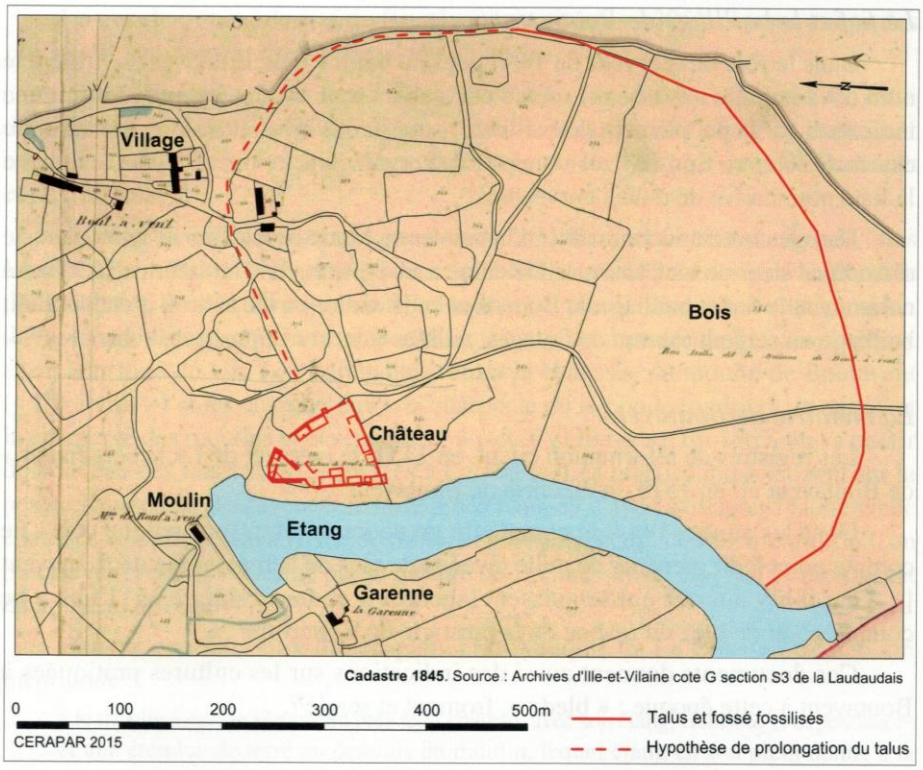

Figure 11 – L'environnement du château avec son probable parc à gibier (DAO CERAPAR)

la partie de la forêt dite de Trémelin[45]. Ces limites sont toujours décrites dans les mêmes termes en 1682 dans la déclaration du comté de Montfort par messire Pelage d'Andigné, seigneur de La Chasse[46].

Suite aux prospections autour du site et à l'étude des archives, il apparaît que le finage du château conserve les éléments suivants : étangs, moulin, garenne, buisson, bois, métairie, village, parc et limite de domaine. Il peut être matérialisé dans l'espace de la fin du Moyen Âge au début de l'époque contemporaine (fig. 11).

45. *Ibid.*, B, 1955, *mynu* de la forêt de Brécilien de 1502, fol. 14, « […] Tremelin commance par ung endroit bout en haulte fustaille a l'estangc de Boutavent suyvant le russeau qui descend oudit estangc jusques à ung fou appelé vulgairement le fou de la borne à se rendre es cloz Estevart par division entre la Joranzaye et le busson de Boutavent. Et d'iceulx cloz Estevart tout le tour du busson de Boutavent au villaige de la Roberdyere […] ung chemin […] passant audesoubz de la chappelle Sainct Berthelemez cernant les villaiges de la Plesse et de Boutavent e se rendre audit estangc de Boutavent […] » ; *idem* dans l'acte de 1541, *ibid.*, fol. 14 v°.

46. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 1544, acte du 20 avril 1682, fol. 93 v° ; Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2206, acte du 26 septembre 1682, fol. 382-382 v°.

Le fief et le bailliage de Boutavent

Dans le rôle des corvées de 1485 dues au bailliage de Boutavent se trouve le nom d'« estagiers » (vassaux) : seize corvéables sont nommés, ce qui fournit une indication sur le peuplement du bailliage[47], mais nous ne connaissons pas la limite exacte de celui-ci. En 1533, un autre rôle de corvées pour ce même bailliage indique la liste nominative de douze corvéables[48].

Dans le contrat du 18 mars 1642 passé entre Marie de La Tour et Jean-Baptiste d'Andigné sieur de La Chasse, ladite dame transporte et vend au sieur de La Chasse notamment le fief et bailliage de Boutavent en Iffendic, « avec le droit d'établir audit bailliage un sergent exempt de fouages, taillées et autres impositions roturières[49] ».

La métairie de Boutavent

Les registres de réformation citent, en 1427, le métayer de l'« hebergement » de Boutavent et, en 1513, la métairie de Boutavent[50].

Dans les années 1484, le compte du grenetier de Montfort indique que « ne compte point ledit grenetier de nulle revenue de blez de la maestaerie de Boutavent [...] car il n'y a terres qui se puissent labourez » et dans celui de 1511 que « ne compte point de blez du revenu de la mestarie de Boutavent[51] ».

Ces documents donnent aussi des indications sur les cultures pratiquées à Boutavent à cette époque : « bledz », froment et seigle[52].

Les étangs, les chaussées et le moulin

Jean-Côme-Damien Poignand signale de nombreux étangs autour du château de Boutavent : il y voit un élément de défense de celui-ci. Si cette conclusion est erronée, son observation sur les nombreux aménagements hydrauliques autour du château est judicieuse[53].

---

47. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 1545, rôle de corvées de 1485, fol. 2 v°.
48. *Ibid.*, 1 F 1545, acte de 1533, fol. 1 v°. Dans un aveu de 1541, cinquante-trois « estagiers » sont énumérés pour la partie de la forêt dite de Trémelin et le village de Boutavent, mais nous n'avons pas la répartition dans chacune de ces deux entités. Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1955, acte de 1541, fol. 15-15-v°.
49. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 750, inventaire des aliénations du comté de Montfort au XVII^e siècle, fol. 44.
50. Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2988, réformation générale des feux en Bretagne, 1426-1430.
51. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 1545, fol. 3 v°, compte du grenetier de Montfort, revenu du *gerbaige* en 1484 ; compte de 1511, fol. 6 v°.
52. *Ibid.*, 1 F 1545, compte du grenetier de Montfort de 1484, fol. 3 r°
53. POIGNAND, Jean-Côme-Damien, *Karrek et Boutavam...*, *op. cit.*, p. 17-22.

Le nez de l'étang du fief de Boutavent est cité dès 1325[54] et nous avons des précisions supplémentaires à partir du XV^e siècle.

Le moulin de Boutavent est cité en 1484 et en 1511 : il est affermé avec celui de « Carray » (Careil)[55]. Au début du XVI^e siècle, la queue de l'étang de Boutavent est un marqueur du paysage ainsi que les étangs proches comme ceux de Penhouët et de Trémelin[56].

À partir de 1562, une campagne de réparations importantes est engagée : des Lamballais « faiseurs de chaussées » sont sollicités pour établir le devis de la chaussée de Boutavent. Il est établi pour la bonde fondrière et pour la maçonnerie de la maison du moulin de Boutavent. On récompense les faiseurs de chaussée de leurs tombereaux et on leur livre du vin. Les Lamballais refont la chaussée du moulin de Boutavent (« III^C livres ») et les charpentiers « la charpente de la bonde fondrière, le nauc[57] et la charpente des moulins et esventailles[58] » (« LXVI livres »). En 1563, on va quérir de nouveau des faiseurs de chaussées à Lamballe. Les maçons interviennent sur la petite chaussée de Boutavent et le faiseur de chaussée « ayde à tillasser[59] ladite vielle chaussée ». Dans le bail à ferme du moulin de Boutavent qui commence en 1563, on précise qu'il est en chômage par la rupture de la chaussée, et en 1567 le moulin est de nouveau affermé[60].

Dans le contrat à titre d'afféagement d'Andigné de La Chasse en 1626, on mentionne :

> « le moulin à eau de Boutavant près ledit château, avec son étang, chaussée et dépendances et une étendue de terre au dessous du moulin, lequel étang en son plein donne à la vieille chaussée du réservoir d'icelluy[61]. »

---

54. MORVAN, Frédéric, *La chevalerie…*, *op. cit.*, p. 215.

55. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 1545, compte du grenetier de Montfort de 1484, fol. 3 ; compte de 1511, fol. 5 v°.

56. Arch. dép. Loire-Atlantique., B 2097, acte de 1501, fol. 2 v° ; *ibid.*, B 1955, acte de 1502, fol. 14.

57. Le nauc ou noc : canal en bois ou en pierre par lequel l'eau arrive à la roue du moulin. L'HEUREUX, Réjean, *Vocabulaire du moulin traditionnel au Québec*, Laval, Presses de l'Université Laval, 1982, p. 74.

58. Ventellerie : ouverture de charpenterie pratiquée dans un ouvrage de bois ou de maçonnerie destiné à soutenir une retenue d'eau ; on y pratique une ou plusieurs ouvertures que l'on ferme avec des vannes. LACHIVER, Marcel, *Dictionnaire du monde rural…*, *op. cit.*, p. 1675.

59. Tillasser (enduire de bauge [Académie]). Tille : nom donné à l'écorce de la tige du chanvre ; on dit aussi teille. *ID., ibid.*, p. 1600. Il semble que cela indique un colmatage de fissures et de fuites de la chaussée avec de la fibre de chanvre ou peut-être de la paille (*cf.* la fabrication du torchis par adjonction de divers végétaux à l'argile).

60. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 1545, comté de Montfort, compte d'Andelot, 1561-1565, fol. 22 v°, fol. 23-23 v° ; 1565-1568, 16-16 v°.

61. *Ibid.*, 1 F 750, inventaire des aliénations faites au XVII^e siècle, fol. 42.

Lors de la Révolution, le régisseur des terres de La Chasse fait abattre des arbres dans le buisson de Boutavent pour les réparations des moulins de Boutavent et du Casse (situé sur l'étang de Trémelin), notamment pour deux roues. De plus, dans des pièces comptables de fermages des biens séquestrés du citoyen d'Andigné, on apprend que le moulin de Boutavent exige des réparations, faute de meule[62].

Sur les plans cadastraux de 1810 et 1845, on localise le moulin de Boutavent et les étangs de Boutavent (6 hectares) et de Penhouët (13 hectares) qui sont qualifiés de poissonneux[63], rappelant aussi leur rôle de viviers.

En 1854, dans le rapport de l'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées à propos d'une usine projetée au village du Coudray, en aval sur le ruisseau de Boutavent, il n'est fait aucune mention du moulin de Boutavent[64], qui ne doit plus fonctionner à cette époque.

Le buisson, le parc et la garenne

Le « buisson de Boutavant » est cité dès 1501 et encore en 1653 comme limite est de la forêt de Brécilien[65]. Sur le plan cadastral du XIX^e^ siècle, il est localisé : c'est un bois de 57 hectares situé au sud-est du château[66].

Dans le contrat passé en 1626 entre M^me^ de La Tour et François d'Andigné, il est fait mention du « chemin qui conduit de Boutavant à Saint Perran près le ruisseau du parc[67] ». Sur le cadastre de 1810, ce chemin de Boutavent à Saint-Péran tangente la limite du domaine et la tête d'un petit ruisseau qui descend vers l'étang de Boutavent dans un talweg marqué. Nous avons découvert une enceinte de 25 hectares au sud-est du château. Celle-ci, de forme curviligne, se ferme au nord-ouest par un talus sur la plate-forme du château et au sud-ouest sur l'étang de Boutavent. Côté est, elle tangente la queue de l'étang de Penhouët. Cette enceinte avait à l'origine une longueur de 1,3 kilomètre. Elle est matérialisée encore actuellement dans le bois de Boutavent par un système talus/fossé de plus de 700 mètres de longueur. En continuité, dans sa partie nord-est, sa limite est matérialisée sur les plans cadastraux par un chemin.

---

62. *Ibid.*, 1 Q 693, lettres du 18 floréal an V et du 2 messidor an V ; *ibid.*, 1 Q 1085, acte du 24 ventôse an VII.

63. *Ibid.*, 3 P 5609 et 5362. Ils sont aussi représentés sur la carte de Cassini. La chaussée de Boutavent mesure 110 mètres de long et 6 mètres de haut, et celle de Penhouët fait 90 mètres de long et 3 mètres de haut.

64. *Ibid.*, 7 S 27, rapport du 14 décembre 1854.

65. Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2097, aveu de 1501, fol. 2 v° ; Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 1544, fol. 81 v°, dans l'acte de 1653 « surféage » noble de la forêt de Brécilien et de Lohéac dépendante du comté de Montfort au profit du seigneur de La Chasse et de Jacques de Farcy.

66. *Ibid.*, 3 P 1223 et 1225.

67. *Ibid.*, 1 F 750, inventaire des aliénations faites au XVII^e^ siècle, fol. 42.

Cette enceinte directement associée au site castral de Boutavent est interprétée comme un parc à gibier lié au domaine proche du château en bordure de la forêt de Brécilien[68].

Au XVIII^e siècle, il est fait mention du toponyme la « garenne », à côté du moulin de Boutavent. Au XIX^e siècle, on trouve une maison et des parcelles alentour appelées la garenne, immédiatement à l'ouest de la chaussée de l'étang de Boutavent[69]. Ceci peut laisser supposer la présence d'une ancienne garenne à cet endroit.

Le village de Boutavent

Il est cité dès 1502[70]. Les quelques actes notariés de la juridiction d'Iffendic du ressort de La Chasse au XVIII^e siècle apportent des informations sur le village, ainsi que sur les devoirs des habitants qui sont liés au seigneur de la Chasse[71].

Devant les notaires de la juridiction et châtellenie de La Chasse, le marquis d'Andigné donne et concède à titre de féage roturier des terrains autour du village de Boutavent. À charge pour l'afféagiste

> « de tenir et relever lesdits terrains prochement et roturièrement de monsieur de la Chasse en son fief de Boutavant [...], de payer une rente annuelle, féagère et perpétuelle et d'être sujet à cour et moulin à usement dudit fief [obligation du pouvoir banal] à cueillette de rolle [établissement de rôles d'imposition], à la huë [bruit et cris que l'on fait dans une battue en huant] dans les bois du seigneur [ou] aux hus que fera faire ledit seigneur[72]. »

Pour le village de Boutavent, une dizaine d'habitants sont mentionnés dans les rôles de capitation[73].

---

68. *Cf.* la contribution de Jean-Claude Meuret dans le présent volume. Voir aussi DUCEPPE-LAMARRE, François, « Des parcs de chasse ? », dans Alain SALAMAGNE, Jean KERHERVÉ et Gérard DANET (dir.), *Châteaux et modes de vie au temps des ducs de Bretagne, XIII^e-XIV^e siècles*, Rennes-Tours, Presses universitaires de Rennes/Presses universitaires François-Rabelais, 2012, p. 151-160 ; CASSET, Marie, « Des parcs à gibiers dans la France du Nord et de l'Ouest (XI^e-XV^e siècles) », *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie du pays de Lorient*, n° 34, 2005/2006, p. 53-56.
69. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 3 P 5609 [1810] et 5362 [1845].
70. Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1955, aveu de 1502, fol. 14.
71. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 E 2310 et 2311, minutes des notaires de la juridiction d'Iffendic, ressort de la Chasse, Clément Guérin, 1746-1761 ; *ibid.*, 4 E 2458 et 2459, Roze, 1767-1774.
72. *Ibid.*, 4 E 2458, actes du 7 avril 1768 et du 5 avril 1768. D'autres actes sont des prisages, partages et débornements des maisons et terres au village de Boutavent : on y trouve quelques descriptions de maisons et de leurs communs associés (étables, four, refuge à porcs, jardins, courtils) et des terres. Dans ces documents sont mentionnés, sans plus de précision, les différents chemins autour de Boutavent, le château de Boutavent, le moulin de Boutavent, les étangs de Boutavent et de Penhouët, le village de La Plesse, la garenne, les landiers de Penhouët.
73. Arch. dép. Loire-Atlantique, B 3602 et B 3608, rôle de capitation, Iffendic, 1739, 1742.

Enfin, sur les plans cadastraux de 1810 et 1845, on localise précisément les huit maisons du village de Boutavent. Une seule est dans l'enceinte du parc[74]. Toutes les autres sont au nord-est à l'extérieur de sa limite.

Au début du XIXe siècle, les ruines du château de Boutavent et une partie de son domaine proche (bois, moulin, étangs), appartiennent toujours aux d'Andigné de La Chasse[75], ce qui est révélateur d'une continuité d'association du site castral et de son environnement depuis le Moyen Âge.

Essai d'analyse du site

Le travail de relevé et d'analyse du bâti effectué en 2011-2012 trouve sa limite dans le fait que la datation absolue, la chronologie et les fonctions des constructions ne sont pas connues. Le sondage archéologique de 2015 a permis de préciser ponctuellement certains points sur l'enceinte de la basse-cour, mais, en l'absence de fouilles importantes, il reste de nombreuses questions sur ce château. À l'aide de ces nouveaux éléments, nous tenterons de proposer quelques réflexions sur la datation, la nature, la fonction et l'évolution du site.

La datation du site

Les premiers textes signalant le château datent du début du XIIIe siècle. Les éléments céramiques et le mobilier découverts le long de l'enceinte de la basse-cour lors des restaurations et à l'occasion du sondage montrent que l'occupation la plus ancienne est attestée à la fin du XIIe siècle. À ce jour, nous n'avons pas de données sur le reste du site.

Les éléments d'architecture de la basse-cour mis au jour en 2015, tour, tour-porte[76] et ouvertures, sont des ouvrages qui permettent d'avancer une datation de la première moitié du XIIIe siècle, voire de la fin du XIIe siècle[77].

Les documents d'archives signalent que le site castral de Boutavent est en ruines au XVIe siècle. La datation de la céramique recueillie au droit de l'enceinte de la basse-cour semble bien confirmer une occupation continue jusqu'à cette période.

La nature, la fonction et l'évolution du site

L'état actuel du site est la conséquence d'une évolution du château durant le Moyen Âge et d'une récupération systématique des pierres jusqu'au début du XIXe siècle. Le plan général relevé en 2011-2012 est un état final des différentes

74. Avec une date de 1661 sur un linteau sur un bâtiment de la ferme.

75. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 3 P 1223 et 1225.

76. Voir comme comparaison avec son élévation, la porte Guerchoise de l'enceinte du bourg de Châtelais (Maine-et-Loire). Information communiquée par Jean-Claude Meuret.

77. On notera qu'il n'a pas été trouvé de renforcement des maçonneries pour une quelconque adaptation à l'artillerie.

modifications du site. La superficie importante de 6 500 m² de l'ensemble du château de Boutavent est à rapprocher de châteaux comme Châteaugiron et Vitré qui avoisinent les 5 000 m².

L'étude du bâti a clairement mis en évidence que la haute-cour et la basse-cour sont de constitutions différentes.

La haute-cour, à l'extrémité du promontoire, est constituée d'un talus en terre sur lequel on est venu construire des murs d'enceinte. Des contreforts et des talus parementés sont venus conforter l'ensemble. L'élévation en terre couronnée par une petite structure carrée laisse supposer une petite tour à l'extrémité nord-est de la haute-cour. Les adaptations et confortements de cette enceinte sont à rapprocher du château de La Roche-Maurice[78].

La basse-cour est une enceinte en pierre assise sur le substrat schisteux. La surface des bâtiments y est importante, mais ces constructions sont le fruit de modifications du château durant tout le Moyen Âge. Leur chronologie et leur fonction ne peuvent être clarifiées pour l'instant sans une intervention archéologique plus poussée. Le bouchage des ouvertures observées sur les murailles sud-est et nord-est permet de supposer une évolution à l'intérieur de la basse-cour.

La différence de construction et d'organisation des deux enceintes amène à se poser des questions sur l'évolution de la haute-cour et de la basse-cour l'une par rapport à l'autre et au sein de chacune d'elles.

L'état du château ne permet d'avoir qu'une vision en plan du site. Les hypothèses d'élévations sont impossibles à établir et de nombreuses questions restent posées. Quelle était la hauteur des bâtiments ? Simple rez-de-chaussée ou avec un étage ? Étaient-ils uniquement en pierre ou avec des élévations en terre sur des soubassements en pierres ? Quelle était la hauteur des tours et des courtines ?

Le château de Boutavent peut être classé parmi les châteaux secondaires des seigneurs de Gaël/Montfort, à côté de ceux de Gaël, Montauban ou Comper. Ce site castral de Boutavent a un rôle symbolique sur le fief associé et est l'expression dans le paysage d'un pouvoir et d'une organisation sociale et économique. D'un site défensif et symbolique dominant la partie est de la forêt de Brécilien, ne passe-t-on pas durant le Moyen Âge à un site à vocation d'agrément et économique, siège du fief et du baillage de Boutavent ? L'environnement du château l'indiquerait avec des étangs, un moulin, une métairie, des bois, un parc, une garenne, un village et la forêt de Brécilien limitrophe. Ce domaine proche du site castral de Boutavent

78. MARTINEAU, Jocelyn, KERNÉVEZ, Patrick, « Le château de La Roche-Maurice », *Congrès archéologique de France, Finistère*, 165e session, Paris, Société française d'archéologie, 2007, p. 151-166.

peut être d'ailleurs comparé à celui du château de Comper (lui aussi possession des Montfort, à quelques kilomètres en lisière de la forêt de Brécilien) décrit en 1541[79].

Le site de Boutavent, qui appartient à la puissante famille des Gaël/Montfort, présente l'intérêt d'être un habitat seigneurial avec son domaine proche en grande partie préservé. Dans le corpus des châteaux bretons, ce site castral tient une place à vrai dire très singulière et encore bien mal connue, et a un potentiel archéologique et historique important. Il offre un vaste champ d'investigations pour répondre aux nombreuses questions qui se posent encore.

Bernard LEPRÊTRE et André CORRE
Centre de recherches archéologiques du Pays de Rennes (CERAPAR)

RÉSUMÉ

Le château de Boutavent est situé au sud de la commune d'Iffendic, sur un bord de plateau en schiste pourpré. Le site domine la partie est de la forêt de Paimpont et est implanté sur un éperon rocheux. Le château est mentionné dès le début du XIII^e^ siècle et est en ruine au XVI^e^ siècle. Il appartient durant tout le Moyen Âge aux seigneurs de Gaël/Montfort.

Ce site est géré et aménagé par Montfort Communauté depuis 2001 et constitue une réserve archéologique. L'intervention du Centre de recherches archéologiques du Pays de Rennes (CERAPAR) a consisté en 2011 et 2012 à réaliser le relevé du site et en 2015 un sondage archéologique.

Le château est actuellement presque complètement arasé. D'une surface de près de 6 500 m², l'ensemble est constitué principalement d'une haute-cour et d'une basse-cour.

La haute-cour est une enceinte triangulaire de 500 m² avec des talus de terre surmontés d'un mur d'enceinte avec à sa base des talus parementés ou des contreforts extérieurs.

79. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 751, aveu de 1541 de Guy, comte de Laval, baronnie de Gaël : « […] Et est icelluy chasteau avironné de quatre grans estangs ovecques leurs eschaussées et retenues de eaulx, ovesques deulx viviers et leurs eschaussées et retenues de eaulx, ovesques deulx viviers et leurs eschaussées […]. Plus le parc dudit chasteau avironné et cerné de muraille, auquel y a grand nombre de boys de haulte fustailt et bouays taillis et de revenu et aultre partie en verger et en landes, contenant par fons environ soixante journaulx de terre […] » ; AMIOT, Christophe, « Lignages et châteaux de la baillie de Rennes avant la guerre de Succession (XI^e^-XIV^e^ siècle) », dans Joëlle QUAGHEBEUR, Sylvain SOLEIL (dir.), *Le pouvoir et la foi au Moyen Âge en Bretagne et dans l'Europe de l'Ouest. Mélanges en mémoire du professeur Hubert Guillotel*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 728 : « […] le château de Comper dont l'histoire avant la seconde moitié du XIV^e^ siècle n'est guère connue mais qui comporte des éléments architecturaux antérieurs […] ».

La basse-cour est une enceinte de forme quadrangulaire irrégulière de 4 300 m^2 avec des murailles rectilignes et de rares contreforts. Au total, une quinzaine d'anomalies micro-topographiques de forme rectangulaire permettent de localiser des bâtiments à l'intérieur des enceintes. L'ensemble du château est construit en blocs de schiste pourpré liés à la terre.

Le sondage de 2015, réalisé sur une partie de la courtine de la basse-cour, a mis au jour des éléments architecturaux du XIII^e siècle, voire de la fin du XII^e siècle : tour-porte, tour carrée et ouvertures à ébrasement. Du mobilier archéologique datant de la fin du XII^e au XV^e siècle a été découvert.

L'état actuel du site est le fruit d'une évolution du château durant le Moyen Âge et d'une récupération systématique des pierres jusqu'au début du XIX^e siècle. Suite aux prospections et à l'étude des archives, il apparaît que le finage du château conserve les éléments suivants : étangs, moulin, garenne, bois, métairie, village, parc à gibier.

Le site présente l'intérêt d'être un château possédant une grande potentialité archéologique avec son domaine proche en grande partie conservé.